

TRANSCRIPTION DE L'ACTE DE NAISSANCE D'UN ENFANT MINEUR

Liberté Égalité Fraternité Enregistrement sur les registres de l'état civil consulaire français d'une naissance intervenue dans la zone de compétence du consulat général de France à Washington

Pièces à fournir

Pour l'enfant mineur :
Formulaire de demande de transcription d'acte de naissance ci-joint complété, daté et signé par le(s) parent(s)
Original de l'acte de naissance américain à transcrire (certificate of live birth) daté de moins de six mois indiquant :
les nom et prénom(s) complets de l'enfant + la <u>date</u> et <u>la ville</u> de naissance de l'enfant + les prénoms et noms des parents + les références de l'enregistrement à l'état civil américain Les « Abstract birth certificate » (extraits) ne sont pas acceptés.
Original de l'apostille de l'acte de naissance américain daté de moins de six mois (à demander au « Secretary of State » de l'État de naissance)
☐ Formulaire de choix de nom ou de changement de nom (à télécharger) le cas échéant,
Pour le(s) parent(s) français :
copie intégrale de l'acte de naissance datée de moins de 3 mois(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1427)
☐ Preuve de la nationalité française
 photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité française ou du passeport biométrique en cours de validité <u>ou</u> copie intégrale de l'acte de naissance datée de moins de 3 mois s'il y est fait mention de la nationalité française (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1427) <u>ou</u> copie du CNF (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1051) <u>ou</u> copie du décret ou de la déclaration de nationalité française en cas d'acquisition de la nationalité française
 Justificatif d'identité en cours de validité (pages photo, identité et signature) : photocopie du passeport français OU photocopie de la carte nationale d'identité française
Pour le parent étranger :
☐ Photocopie du passeport en cours de validité
Original daté de moins de 6 mois de l'acte de naissance du parent étranger délivré par les autorités locales du pays de naissance et <u>original de l'apostille/légalisation de cet acte</u> + traduction faite par un traducteur agréé (<u>ATA</u>) s'il s'agit d'un acte dressé dans une autre langue que le français ou l'anglais.
En fonction de la situation :
☐ En cas de naissance dans les liens du mariage : Livret de famille français ET la photocopie des pages déjà complétées (mariage, naissance)
OU si le mariage n'a pas été enregistré :

> Original de l'acte de mariage et de l'apostille de cet acte + traduction par un traducteur agréé (<u>ATA</u>) s'il s'agit d'un acte dressé dans une autre langue que le français ou l'anglais.

Attention ! Si le mariage a été célébré aux États-Unis dans la <u>zone de compétence</u> du consulat général de France Washington, vous pouvez également faire une demande de transcription d'acte de mariage auprès du consulat général l'envoyer en même temps que la demande de transcription de l'acte de naissance de votre enfant.
☐ En cas de naissance hors mariage : Original de l'acte de reconnaissance paternelle : ce document e obligatoire — la simple mention du père dans l'acte de naissance ne suffit pas à établir la filiation paternelle ○ exemplaire original apostillé par l'autorité américaine qui a établi l'Acknowledgment of Paternity ou l'Affidavit ○ Parentage
OU copie intégrale de l'acte de reconnaissance français à demander à la mairie ou au consulat l'ayant établi
☐ Enveloppe pour l'envoi du livret de famille et des copies d'acte, une fois la transcription effectuée :
pour les personnes résidentes aux États-Unis: une enveloppe « Priority Mail » ou « Priority Mail Express» format 1/2" x 9 1/2" affranchie au tarif en vigueur et libellée à votre adresse (les enveloppes FedEx et UPS Ground ne soi pas acceptées). Veillez à coller le timbre sur l'enveloppe afin d'éviter tout risque de perte et à noter le trackin number, le consulat n'assurera pas le suivi du courrier.
> pour les personnes résidentes en France : une enveloppe format C5 (162 x 229 mm) et affranchie au tarif en vigueur
pour les personnes qui ne seraient résidentes ni en France, ni aux États-Unis: le consulat général de France s chargera de l'acheminement (envoi de vos documents via la valise diplomatique à l'ambassade/consulat compéter pour votre lieu de résidence).



Tout dossier incomplet sera renvoyé.

L'acte de naissance doit impérativement être apostillé.

Les actes d'état civil doivent être produits en originaux.

Les photocopies, même notariées, et scans ne sont pas recevables.

Où devez-vous envoyer votre demande?

À l'adresse suivante

Depuis les Etats-Unis :

Consulat général de France à Washington Service de l'état civil 4101 Reservoir Road NW Washington DC 20007-2185

Depuis la France :

Consulat général de France à Washington Service de l'état civil s/c Service de la Valise diplomatique 13 rue Louveau - 92438 CHATILLON CEDEX

Comment obtenir l'acte de naissance de votre enfant puis le faire apostiller?

- 1. Commandez une copie de l'acte de naissance (certificate of live birth) auprès du bureau des Vital Records de l'État de naissance.
- 2. Faites apostiller la copie de l'acte de naissance auprès du bureau du Secretary of State de l'État de naissance. Plus d'informations sur l'apostille et la liste des bureaux délivrant l'apostille par État ici : https://washington.consulfrance.org/spip.php?article1235



DEMANDE DE TRANSCRIPTION D'ACTE DE NAISSANCE D'UN ENFANT MINEUR

Liberté Égalité Fraternité

Je (Nous) soussigné(e)(s)(Prénom(s) NOM(s) du/des parents)
Email
Adresse
Téléphone
sollicite(ons) la transcription sur les registres de l'état civil consulaire français de l'acte de naissance dont copie ci-joint délivrée le (moins de six mois), concernant mon (notre) enfant.
Je (Nous) souhaite(ons) que dans son acte de naissance français, mon (notre) enfant :
Porte le nom qui figure dans son acte de naissance étranger en application de l'article 311-24-1 du Code Civil,
savoir :
\square Ne porte pas le nom qui figure dans son acte de naissance étranger.
Je (Nous) souhaite(ons) qu'il porte le nom suivant : nom du père : ou nom de la mère : ou nom du père et de la mère, séparés par un simple espace : ou nom de la mère et du père, séparés par un simple espace :1 Dans ce cas, je (nous) suis (sommes) informé(e)(s) que l'officier de l'état civil français pourra me (nous) contacter si nou devons souscrire une déclaration conjointe de choix ou de changement de nom.2
Je (Nous) suis (sommes) informé(e)(s) qu'en vue de la transcription, l'officier de l'état civil français s'assure de la régularit de l'acte étranger produit, et que le choix du nom de mon (notre) enfant est définitif.
Je confirme avoir pris connaissance de la liste des documents à fournir.
À, le,
(Signature du ou des parent(s)) ¹ :

¹ La signature du ou des parent(s) français est obligatoire

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ENFANT					
Date et lieu de naissance					
Prénom(s) (mettre des virgules entre les prénoms ou un trait d'union pour les prénoms composés et indiquer les accents le cas échéant)					
NOM (souhaité dans l'acte français)					
Prénom(s) NOM du père / parent 1					
Prénom(s) NOM de la mère / parent 2					
Date et lieu du mariage des parents					
Ou					
Date de la reconnaissance					
Nationalité de la mère au jour de la naissance					
Nationalité du père au jour de la naissance					



RÉTABLISSEMENT DE L'ÉTAT CIVIL DU PARENT ÉTRANGER TEL QU'IL FIGURE SUR SON ACTE DE NAISSANCE

Le conjoint étranger doit compléter ce document si son état civil (prénom(s), nom, date et lieu de naissance, prénoms et noms des parents) présente des différences entre l'acte de naissance de votre enfant et son acte de naissance et qu'il souhaite que soit rétabli sur l'acte de naissance français de votre enfant l'état civil qui figure sur son acte de naissance étranger apostillé.

Je soussigné(e)	(prénom(s)	et	nom	du	conjoint
étranger) souhaite que mon état civil soit rétabli tel qu'il figure sur mor	n acte de naissanc	e lor	s de la	ı trar	scription
de l'acte de naissance de mon enfant dans les registres de l'état civil f	rançais.				
À, le					

Signature